The background of the cover is a close-up photograph of a fern frond. The frond is curled and covered in fine, light-colored hairs, giving it a fuzzy appearance. The color is a vibrant green. The background is slightly blurred, showing more ferns and foliage.

2021

GRÂCES

BULLETIN MUNICIPAL

N° 70

Horaires de la Mairie

Lundi :

8H30 - 12H15 / 14H00 - 17H15

Mardi, Mercredi, Jeudi :

8H30 - 12H15 / 13H30 - 17H15

Vendredi :

8H30 - 12H15 / 13H30 - 16H25

Samedi : 9H00 - 12H00

La Mairie est fermée le samedi matin pendant les vacances scolaires.

Contact mairie : 02 96 40 21 21

Email : accueil@mairiegraces.fr

Pour vous informer, nous éditons un grand bulletin, où vous pouvez retrouver toutes les associations :



une fois par an en août acheminé chez vous

et tous les deux mois un petit bulletin avec le fil d'actualités.



Lieux de dépôts : la mairie , la boulangerie, la bibliothèque le Shooter, la boîte à livres, le St Jean , La Charolaise, La Mandoline, au club *Les Gracieux*



sur le site internet de la commune, vous avez accès aux informations administratives (état civil, urbanisme), aux informations municipales (conseils municipaux bulletins municipaux) ainsi qu'aux festivités et événements à venir (vide-greniers, bal, théâtre, loto...).

www.graces.fr

Site internet : www.graces.fr



Grâces, mairie



Lunettes de soleil, trousseaux de clefs, portefeuilles, téléphones portables, **doudous ou encore mallette, ...** Perdus ? Ces objets sont peut-être à la mairie. En cas de vol de pièces administratives, contactez directement la gendarmerie.

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	3
Les commissions	4
Les permanences	5
Conseil Municipal des Jeunes	6
Référents de quartiers	7
Le Budget	8
Le CCAS	10
Aménagement	12
Environnement	14
Biodiversité	15
Urbanisme	16
C'est arrivé près de vous	17
Les écoles	18
Périscolaire	20
Taris communaux	22
Bibliothèque	23
Vos élus	24
Subventions	26
Vie associative	26
Histoire	36
Agenda	38
Etat civil	39

Directeur de publication:

LE GOFF Yannick

Responsable de

Rédaction :

BRIENT Stéphane

Dépôt légal :

Juillet 2021

Impression :

REPROCOPIE

GRACES

Tirage

1300



Grâceuses, Grâcieux,

Le temps des élections Départementales et Régionales est passé.

Peut-être faudra-t-il réfléchir à un autre mode de scrutin, pour attirer plus de votants.

La crise sanitaire s'éloigne, il faut toutefois rester vigilant, face aux variants et autres virus arrivant sur toute la planète.

Mais, pour oublier tous ces déboires et contraintes, l'été est là, le soleil va bientôt briller. Je vous souhaite d'en profiter.

Pour notre part, nous allons continuer nos réflexions sur différents projets comme **l'aire de Kerpaour, l'aménagement de l'ancienne école.**

Sur la commune, le CCAS et les secrétaires de mairie sont toujours présents pour vous aider, et répondre aux problématiques que vous rencontrez.

Le chemin des Camélias va bientôt accueillir des photos, Jean Pierre Monnier et Yvon Geffroy sont sur le terrain pour s'en occuper.

Nous réfléchissons à une autre date pour le repas des anciens.

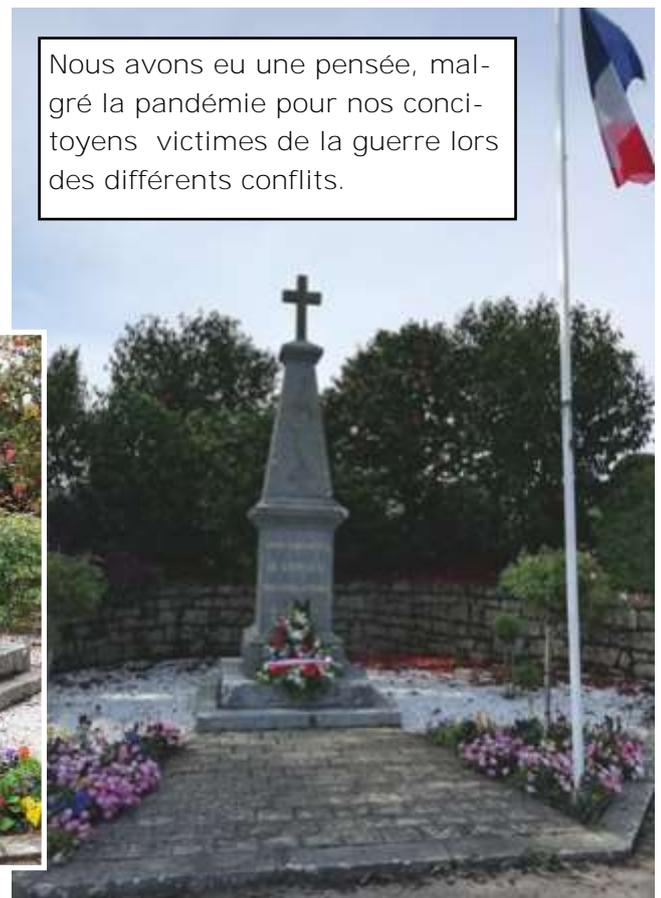
Nous allons organiser une porte ouverte de notre école *La fontaine* en septembre. Nous communiquerons par voie de presse les dates proposées.

Maintenant, place aux vacances que je vous souhaite ensoleillées et pleines de plaisir.

Yannick LE GOFF



Nous avons eu une pensée, malgré la pandémie pour nos concitoyens victimes de la guerre lors des différents conflits.



N'oublions pas notre
devoir de mémoire ...

commissions

FINANCES	TRAVAUX	PLUI URBANISME	SPORTS ASSOCIATIONS	PERSONNEL	ENVIRONNEMENT	COMMUNICATION
M.LASBLEIZ	M.PERU	M.LE GOFF	M.CRASSIN	Mme MOURET	Mme BRIENT	Mme BRIENT
M. LE GOFF	M. LE GOFF	M.LASBLEIZ	M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF
M.PERU	M.CRASSIN	M.PERU	M.LASBLEIZ	M.LASBLEIZ	M.PERU	Mme MOURET
M.CRASSIN	M. LACHIVER	M. BONNEAU	Mme BRIENT	M. BONNEAU	Mme MOURET	M.LASBLEIZ
Mme MOURET	M. BELEGAUD	M. LACHIVER	M.GIRONDEAU	M. LACHIVER	M. LACHIVER	Mme COMMAULT
M. BONNEAU	Mme VOISIN	Mme BRIENT	Mme CORRE C.	M. BELEGAUD	M. BELEGAUD	M. GIRONDEAU
M. LACHIVER	M. LE ROUX	M. BELEGAUD	Mme TANGUY	Mme LOYER	Mme VOISIN	Mme CORRE C.
Mme COMMAULT	M.GIRONDEAU	M. GIRONDEAU	Mme COMMAULT	Mme COURTIN	M. GIRONDEAU	M. MONNIER
M. BELEGAUD	Mme BRIENT	Mme KERHOUSSE	M. MONNIER	M. PERU	Mme CORRE C.	Mme TANGUY
Mme CORRE I.	Mme CORRE I.	Mme CORRE I.	M.MILONNET	Mme CORRE I.	Mme TANGUY	Mme CORRE I.
Mme RAOULT	M.MILONNET	M.MILONNET	Mme RAOULT	Mme RAOULT	Mr LE ROUX	Mme RAOULT
					M.MILONNET	
					Mme RAOULT	
JEUNESSE/ ANIMATION	BIBLIOTHEQUE	SCOLAIRE PERI SCOLAIRE	CULTURE PATRIMOINE	RELATION AVEC LA POPULATION	ACCESSIBILITE	SOLIDARITE
M.GIRONDEAU	Mme CORRE C.	M. LACHIVER	Mme COMMAULT	M. BELEGAUD	Mme LOYER	Mme TANGUY
M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF	M. LE GOFF
Mme BRIENT	Mme KERHOUSSE	M.PERU	Mme MOURET	M.LASBLEIZ	M.PERU	M.CRASSIN
M.CRASSIN	Mme COURTIN	M. LE ROUX	Mme BRIENT	M. MONNIER	Mme MOURET	M.LASBLEIZ
Mme COURTIN	Mme COMMAULT	Mme COURTIN	M.CRASSIN	Mme BRIENT	M.LASBLEIZ	Mme COMMAULT
M. MONNIER	Mme VOISIN	M. MONNIER	Mme CORRE C.	Mme VOISIN	Mme BRIENT	M. GIRONDEAU
M. LACHIVER	M. MONNIER	Mme TANGUY	M. BONNEAU	Mme TANGUY	Mme TANGUY	Mme BRIENT
Mme VOISIN	Mme MOURET	M. GIRONDEAU	Mme KERHOUSSEE	Mme KERHOUSSE	M. GIRONDEAU	Mme KERHOUSSE
M. LE ROUX	Mme BRIENT	Mme KERHOUSSE	Mme COURTIN	M. PERU	M.MILONNET	M. LE ROUX
M.MILONNET	Mme CORRE I.	Mme RAOULT	M.MILONNET	Mme CORRE I.	Mme RAOULT	Mme CORRE I.
Mme RAOULT	M.MILONNET	M.MILONNET	Mme CORRE I.	Mr MILLONNET		Mme RAOULT
APPEL D'OFFRE	M. LE GOFF	M.LASBLEIZ	M. PERU	M. MILLONNET	SUPPLEANTS : M.LACHIVER M.BONNEAU Mme RAOULT	

PERMANENCES des ELUS



LE GOFF YANNICK :
Maire
sur rendez-vous
uniquement



LASBLEIZ MICHEL :
Adjoint aux finances
mardi de 10h à 12h



MOURET PATRICIA :
Adjointe au personnel
vendredi après-midi
sur rendez-vous



PERU JEAN-YVES :
Adjoint aux travaux
vendredi de 14h à
16h30



BRIENT STEPHANE :
Adjointe à la communica-
tion et à l'environnement
vendredi matin
sur rendez-vous



CRASSIN PATRICK :
Adjoint à la vie
associative
vendredi après-midi



LACHIVER ALAIN :
Adjoint aux affaires
scolaires
mardi de 10 h à 12 h



KERHOUSSE ANNE-MARIE
Adjointe aux affaires
sociales
lundi de 10h à 12h

CMJ



Nos jeunes n'ont pas eu la chance de pouvoir mener au bout toutes les activités qu'ils avaient envisagées, la COVID ayant imposé par deux fois des périodes de confinement.

Malgré tout, ils ont organisé deux événements sur la commune de Grâces.

Une randonnée pédestre encadrée par le club de Grâces rando.

Un après-midi Laser Game qui a réuni une cinquantaine de participants. Merci à Sariya adjointe au CMJ pour l'affiche et la gestion des inscriptions.



Le CMJ invite l'ensemble des Grâcieuses et Grâcieux à participer à cette initiative et à relever les lieux particulièrement souillés par ces incivilités et à les remonter afin de cibler aux mieux le ramassage.

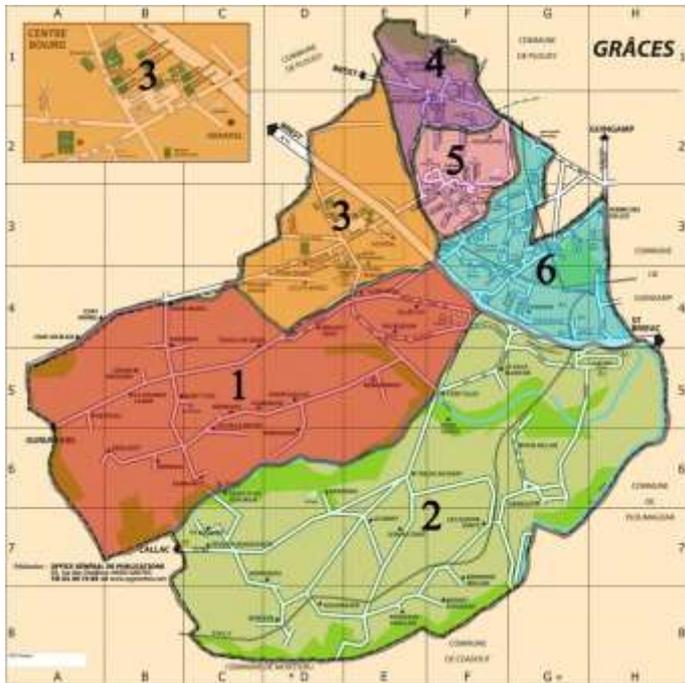


Lors du dernier conseil, les jeunes nous ont remonté les incivilités aux abords de l'école élémentaire :

- Des voitures se garent sur les passages piétons
- Des véhicules sont stationnés de manière prolongée sur les emplacements « arrêt minute ».
- Enfin d'autres stationnent aux abords du stop gênant ainsi la visibilité de ceux qui veulent partir.

Un parking est là pour ça. Merci à tous de prendre en compte leurs remarques

Référents



Dans le mandat précédent, 6 secteurs avaient été créés :

- 1 Kerdonval : Mr Herviou J.C
- 2 Le Derff : Mr Herviou L.
- 3 Le Bourg : Mme Voisin
- 4 Saint-Jean : Mr Uro
- 5 Kerpaour : Mr Bertrand
- 6 La Madeleine.: Mme Belegaud



Le référent de quartier est un outil de lien social au sein de la collectivité en étant un trait d'union entre tous les administrés et la municipalité.

Le référent a en charge un quartier mais peut être sensibilisé aux problèmes de la commune en général.

Le rôle essentiel de référent tient dans la collecte et la diffusion de l'information relative à son quartier.

Ses champs d'intervention sont liés aux problématiques suivantes :

- dégradations et incivilités
- propreté et embellissement des lieux
- stationnement, circulation
- travaux, éclairage public, voirie.

Le référent est à la fois dans l'information et la retransmission des problèmes et anomalies, mais aussi dans la proposition aux élus. A cet effet, des réunions sont organisées régulièrement.

Le référent est toujours informé des suites données à chaque dossier.

Les coordonnées téléphoniques des référents sont communiquées à la demande en mairie.

ATTENTION :

les référents ne sont pas des substituts des forces de l'ordre, des élus, ou des employés communaux.

Ce ne sont pas non plus des médiateurs en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux.

Depuis le début de l'année, il n'y a pas eu de rencontre de quartier.

Elles reprendront le dernier trimestre.

BUDGET

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

DEPENSES : 1 823 055.33€ TTC

Charges de personnel : 1 110 158.92€
 Charges à caractère général : 482 776.49€
 Charges financières : 67 388.82€
 Autres charges : 162 731.10€

RECETTES : 2 092 677.21€TTC

Impôts et taxes : 1 630 288.71€
 Dotations participations : 246 976.24€
 Produits service/gestion courante : 140 539.93€
 Autres produits : 74 872.33€

Notre capacité d'autofinancement brute est donc de :269 895.08€(après rajout des amortissements) .

Notre capacité d'autofinancement nette (après paiement de l'annuité d'emprunt : **234 205.93€**) s'élève à : **35 689.15€**.

EVOLUTION DE LA CAF depuis 2015 :

Les dépenses directes d'équipement représentent pour la commune, par habitant la somme de 747 €. Dans le département c'est 455€, la région 401 € et sur toute la France 368€.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CAF BRUTE:	312 674	667 652	330 752	336 605	274 239	269 895
CAF NETTE:	129 001€	483 938€	147 005€	152 859€	64 038€	35 689.15€

Le bilan retrace le patrimoine de la commune :

Au 31 décembre 2020 le passif était de 24 784 460 € (ressources propres et dette financières), l'actif de 24 611 539€ et donc le fond de roulement de : 172920€, et le besoin en fond de roulement de 85461€.

La trésorerie s'élève ainsi à 85 461€.

La DF(dotation forfaitaire) continue de baisser (moins 71.5% en 2021): C'est une composante de la DGF (moins 53%) .

2013	2016	2019	2020	prévision 2021
210 742€	112 661€	66 433€	63 686€	59 942€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

2013 : 1 853 811.53€
2014 : 1 729 549.23€
2015 : 1 786 094.01€
2016 : 1 820 651.87€
2017 : 1 802 759.04€
2018 : 1 747 625.57€
2019 : 1 826 359.07€
2020 : 1 823 055.33€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2013 : 2 295 570.01€
2014 : 1 983 053.76€
2015 : 2 069 293.43€
2016 : 2 453 079.18€ *
2017 : 2 113 810.70€
2018 : 2 053 731.53€
2019 : 2 079 846.16€
2020 : 2 092 677.21€

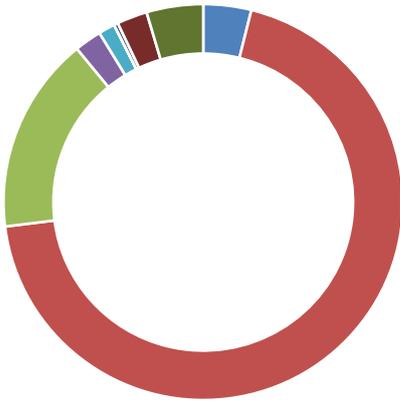
CAF BRUTE

2013 : 441 758.48€
2014 : 253 504.53€
2015 : 283 199.42€
2016 : 632 427.31€
2017 : 311 051.65€
2018 : 306 105.96€
2019 : 253 487.09€
2020 : 269 621.88€

*A noter en 2016 le remboursement de l'installation de la fibre sur la commune par la comcom

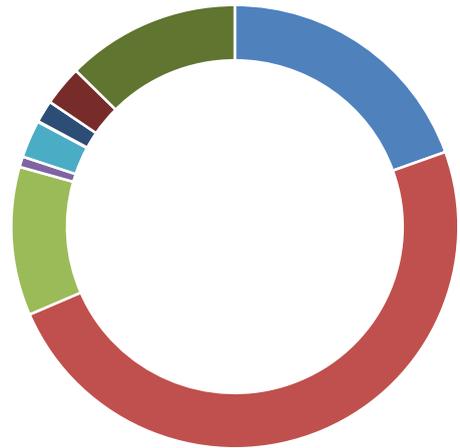
FONCTIONNEMENT

RECETTES



- 70 PRODUITS DE SERVICE
- 73 IMPOTS ET TAXES
- 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- 75 AUTRES PRODUITS GEST* COURANTE
- 013 ATTENUATION CHARGES
- 76 PRODUITS FINANCIERS
- 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS
- 042 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS

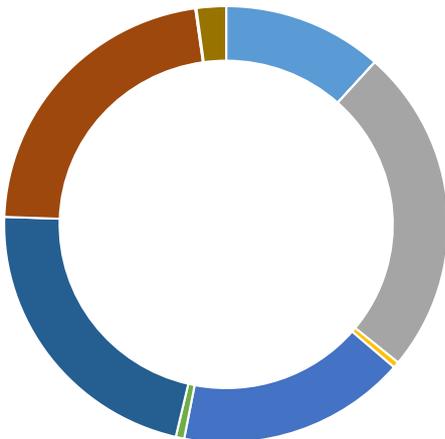
DEPENSES



- 011 CHARGES CARACTERE GENERAL
- 012 CHARGES PERSONNEL
- 65 AUTRES CHARGES GEST* COURANTES
- 014 ATTENUATIONS PRODUITS
- 66 CHARGES FINANCIERES
- 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES
- 042 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS
- 022 DEPENSES IMPREVUES FONCT.
- 023 VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT

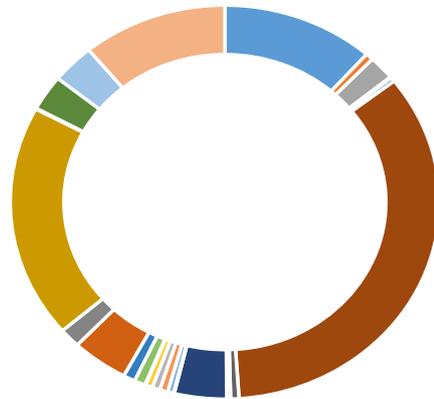
INVESTISSEMENT

RECETTES



- 110 - Eglise
- 10001 - Ecole élémentaire
- Ch 021 virement de la section fonct
- Ch 10 : dotat* et participat*
- Ch 16 (art 165) dépôts et cautionnements reçus
- 021 - Espace multiculturel
- 10018 - Chapelle Saint Jean
- Ch 024 produits des cessions
- Ch 16 - emprunt FCTVA école
- Ch 040 opérations d'ordres de transfert entre sect*

DEPENSES



- 110 - Eglise
- 120 - Voirie Lotissements
- 024 - Ancienne salle des fêtes
- 027 - Cantine garderie
- 10002 - Salle omnisports
- 10004 - travaux de voies et réseaux
- 10006 - Mairie
- 10013 - Travaux école maternelle
- 10017 - Maisons communales
- 10019 - Aménagement terrain rue du Stade
- Ch 020 dépenses imprévues
- Ch 16 (art 165) dépôts et cautionnements reçus
- Ch 040 opérations d'ordres de transfert entre sect*
- 117 - Extension cimetière
- 021 - Espace Multiculturel
- 025 - Stade Municipal
- 10001 - Ecole élémentaire
- 10003 - Acquisition matériel, outillage, mobilier
- 10005 - Acquisitions foncières
- 10010 - Atelier communal
- 10014 - Aménagement du bourg
- 10018 - Chapelle Saint Jean
- 10021 - Aménagement d'un city park
- Ch 16 remboursement emprunts
- Ch 27 autres immob* fin
- 001 - report déficit investissement N-1



CCAS

Il est composé de 17 membres : Le Maire et huit conseillers municipaux et huit membres bénévoles

Le Maire, M. Yannick LE GOFF est Président du CCAS.

Les huit conseillers municipaux sont :

Madame Anne-Marie KERHOUSSE
Monsieur Philippe BELEGAUD
Madame Marie COURTIN
Madame Isabelle LOYER
Madame Françoise TANGUY
Monsieur Jean-Yves PÉRU
Madame Isabelle CORRE
Monsieur Jérôme MILONNET

Les huit bénévoles sont :

Monsieur Michel LE YOUDEC
Madame Sylvie SALIOU
Monsieur Louis HERVIOU
Monsieur Michel URO
Madame Marie-Louise LE GALL
Monsieur Philippe LONGÉPÉE
Madame Marie-Claude AUBOIN
Madame Marie-Françoise LE MAGOAROU

Les compétences du CCAS

Le CCAS est à la disposition de tous les habitants de la commune

- * Un dossier compliqué à remplir
- * Une démarche auprès des services administratifs
- * Une interrogation sur des droits

Si le CCAS ne peut pas répondre à votre demande, il saura vous orienter vers le service compétent, ses domaines de compétences sont très variés.

* Des aides financières pour les voyages scolaires . En cette période de pandémie, ils ne sont pas **d'actualité mais nous espérons tous qu'ils pourront reprendre à la rentrée 2021/2022 . Les dossiers sont étudiés en réunion du CCAS au vu des justificatifs du voyage, de son coût, du quotient familial et de justificatif de revenus. L'aide est versée directement à l'établissement scolaire.**

* **Des aides financières en cas de difficultés. Aides ponctuelles d'urgence qui peuvent être délivrées après étude du dossier par les membres du CCAS (achat de bouteilles de gaz, courses, demande de colis d'urgence à la banque alimentaire.)**

* Les colis de la banque alimentaire sont délivrés aux personnes en difficultés financières, distribués par le centre d'aide alimentaire de Guingamp. Celle-ci est approvisionnée par les subventions de toutes les mairies (en fonction du nombre d'habitants de la commune et du nombre de personnes aidées) et des collectes faites tous les ans dans les grandes surfaces du coin. A cela s'ajoutent les dons réguliers de ces mêmes grandes surfaces. La distribution a lieu tous les 15 jours le mercredi après-midi à Guingamp.

Les dossiers sont étudiés par les membres du CCAS. Les demandeurs sont reçus à la première demande puis tous les trois mois par 2 membres du CCAS. Cet entretien permet quelquefois d'orienter les personnes en difficulté vers des professionnels (assistants sociaux, maison du département, CLIC, MDPH, partage et Emploi, ..)

Foire à Tout

Le CCAS organise tous les ans une foire à tout; ceci nous permet de gagner un peu d'argent pour notre fonctionnement.

Nous n'avons pas pu l'organiser ni en 2019 ni en 2020 ! Nous espérons qu'elle aura lieu cette année !

La date retenue est le 17 octobre

Venez nombreux Et pour vendre et pour acheter !

Marché de Noël

Le marché de Noël a subi le même sort pour l'année 2020. En 2021, nous espérons accueillir à nouveau les artisans et les associations communales. Nous réfléchissons sur une programmation qui attirera un maximum de personnes: ballades en poneys par le poney club de Leur Min, vente de marrons et bien sûr l'incontournable Père Noël et le photographe pour immortaliser ces moments.

Le 12 décembre 2021 est la date qui a été retenue.

Repas des anciens

Malheureusement, lui non plus n'a pas pu se tenir en 2020. Nous avons bien conscience que ce moment de partage a manqué à beaucoup de personnes de la commune et nous espérons pouvoir l'organiser cette année.

En 2020, nous avons décidé, pour tenter de palier à ce manque, de distribuer un bon d'achat de 15 € à chaque habitant de la commune de plus de 70 ans. Ces 589 bons d'achats étant utilisables dans les commerces de la commune :

- Boulangerie NAËL
- Le SHOOTER
- Les PRAIRIES BIO
- La MANDOLINE
- La CHAROLAISE

Cela nous permettait, à la fois de faire plaisir aux habitants et de faire travailler les commerces de notre commune, qui pour certains ont été très impactés par la fermeture administrative due à la COVID.

Pour 2021, le repas que nous espérons offrir aux plus de 70 ans, sera le dimanche 14 novembre.

Pour les années à venir pourquoi pas un repas de printemps? Nous avons l'intention d'interroger le club des anciens pour avoir leur avis.

Colis des anciens

Chaque année, des colis sont distribués aux plus de 85 ans vivant à domicile ou en établissement et n'ayant pas pu assister aux repas du 11 novembre.

Cette année 2021, les 87 colis (coffrets bien-être achetés à la pharmacie Troadec) ont été distribués presque comme d'habitude. Ces moments sont importants car ils permettent aux membres du CCAS qui se mobilisent pour cette distribution de rencontrer nos anciens et d'échanger avec eux.

Vous avez rencontré, au début de l'année, des difficultés pour vous inscrire dans les différents centres de vaccinations. Nous avons assez vite, dès le mois de mars, eu les coordonnées du service de la plateforme téléphonique de la protection civile des Côtes d'Amor. Nous avons donc pu inscrire plus de 80 personnes, qui pour les plus chanceuses se sont fait vacciner au centre social de Guingamp, les autres ont dû aller à Paimpol ou Lannion.



A NOTER

Si vous souhaitez rencontrer une personne du CCAS, vous pouvez joindre la mairie et nous ferons en sorte de vous recevoir très vite.

AMENAGEMENTS



Cette année , face à l'épidémie du *Coronavirus COVID-19* le bourg a changé de visage : des terrasses ont vu le jour pour **le plaisir des consommateurs** puisqu'elles sont aussi couvertes..

Ainsi à la boulangerie, un carpont protège **les clients lorsqu'ils attendent patiemment** dehors .

L'AVENIR DE L'ANCIENNE ECOLE



Voilà ! Les locaux sont vides. Que vont devenir **les classes désaffectées** suite à l'ouverture de l'école la fontaine ? Pour l'instant pas de projet de grande envergure, mais un réaménagement intérieur pour intégrer : une **salle d'exposition**, le **CCAS**, l'**agrandissement de la bibliothèque**, une école de peinture, des **associations (Grâces d' Hier et d' Aujourd'hui, Appel détresse)**. Il reste des m2 sans affectation.

Le devenir du bâtiment demande à être étudié. Si vous avez des suggestions nous sommes preneurs !

La boîte aux lettres , dédiée à la consultation, **place A. Bardoux, est à votre disposition....**



SAINT YVES

Le site de l'oratoire de Saint Yves a subi un véritable lifting...

Les restes des pins coupés au raz du sol ont été dessouchés, le sable a été **changé afin de faciliter l'entretien**, une partie des arbres taillée, pour les autres il faudra une nacelle. Aussi nous attendons un autre chantier afin de mutualiser la location. Les pierres seront remontées pour servir de bancs et de table.

En ce qui concerne les végétaux qui délimitaient la parcelle, ils ont été retirés pour être mis ailleurs.



Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont choisi une quinzaine de photos que les services techniques ont installées tout au **long du chemin de l'observatoire des Camélias**.

Il s'agit des photos, que nous avons vu l'année dernière lors de l'exposition de Mr GEFROY, sur les oiseaux. Ce projet est à l'initiative du précédent CMJ, et finalisé cette année.



Les deux grands projets ont enfin abouti après quelques péripéties , d'autres plus modestes sont en cours.

Nous n'allons pas entreprendre de gros chantiers avant un moment. Ce qui ne nous empêchera pas de continuer à l'amélioration du cadre de vie de nos administrés. Vous avez certainement remarqué des touches de fleurs un peu partout sur la commune, nous allons continuer.

Nous n'oublions la sécurité comme dans la rue de la madeleine, avec l'installation de deux écluses.

Beaucoup de travaux de peinture ont ou seront réalisés : dans la maternelle ou l'EMC (vous pourrez vous remarquer le nouveau look du bar).

Mais il y a aussi tout l'entretien courant d'une commune, ce qui ne se voit pas mais qui est indispensable !



INCIVILITES



Régulièrement depuis son installation, l'aire de jeux de KERPAOUR est victime de vandalismes. Grillages arrachés, jeux abîmés, table brûlée, ...On ne compte plus le nombre de fois où des adolescents s'amuse à monter à plusieurs sur la balançoire, la squattant au détriment des plus petits, ou à escalader le château. Des actes empêchant l'utilisation de cette aire de jeux par les enfants. Les services techniques s'emploient à réparer les dégradations à chaque fois pour le confort de tous.

De même au stade où le grillage a été enlevé, où la porte des locaux a été fracturée plusieurs fois, nous réfléchissons à mettre des caméras pour faire cesser ces incivilités.



Spécialement dédiée au jardinage, la boîte à dons, située place du 19 mars 1962 , entre la mairie et l'EMC, fonctionne depuis quelques mois.

La boîte à dons a pour objectif de promouvoir un système économique limitant la consommation de masse, le gaspillage, ainsi que la production de déchets, en favorisant le réemploi. Donner une seconde vie aux objets, c'est leur permettre d'acquiescer une nouvelle utilité pour qu'ils ne finissent pas à la poubelle.

Nous y avons trouvé ce printemps des graines de fleurs, des plants de patates ou de choux kale, des haricots rouges et des ornithogales, des pots ou des livres... Des petits trésors pour les jardiniers amateurs.

ENVIRONNEMENT

ICI COMMENCE LA MER

Un sondage réalisé en 2017 par les services de la Direction Eau et Assainissement montre que la connaissance du circuit des eaux pluviales est très faible :

- 60 % des usagers ignorent que les eaux qui sont collectées par les avaloirs sont rejetées directement sans traitement dans les rivières, puis dans la mer.
- 50 % des sondés pensent qu'on peut y déverser des produits (eaux de lavage, javel, peinture...).
- 60 % des sondés pensent que ce qui y est déversé va à la station d'épuration.

Mais, contrairement aux idées reçues, les grilles d'avaloirs ne sont pas des bouches d'égout. Elles permettent seulement la collecte des eaux de ruissellement au bord des routes et des trottoirs afin d'éviter les inondations. **Les eaux se déversent directement dans nos rivières, sans passer par une station d'épuration.**

Cette méconnaissance induit des gestes inadaptés (déversement de produits de lavage, de mégots ou encore de peinture,...) qui ont un impact considérable sur l'environnement aquatique. Par exemple, un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau (il y a 8 millions de mégots jetés par minute sur la planète), faisant de la cigarette une des principales sources de pollution des océans. **Mégots, graisses, déjections canines ou encore pesticides sont autant de déchets qui finissent leur parcours dans les réseaux d'eaux pluviales.** Ils sont une cause de mortalité importante pour la faune aquatique, et présentent aussi un certain danger pour la santé humaine. C'est aussi une des raisons pour lesquelles le lavage des voitures est interdit sur la voie publique.

Alors, pour lutter contre ce problème, mais surtout pour informer les usagers, **Saint-Brieuc Armor Agglomération lance la campagne d'informations « La mer commence ici » à laquelle s'associe la Ville de Trégueux.** Les grilles d'eaux pluviales vont être habillées de macarons en lave émaillée et de marquages au sol avec l'inscription « la mer commence ici » pour permettre une meilleure appropriation des bons réflexes.

Le Conseil d'enfants de la Ville de Trégueux s'associe à cette campagne et procédera à la pose des pochoirs au niveau des avaloirs.

De nombreuses villes se sont déjà engagées dans cette campagne afin d'éclairer et de sensibiliser les habitants à la pollution des réseaux d'eaux pluviales. **Désormais, quand vous verrez la phrase « La mer commence ici » à vos pieds, vous ferez sans doute plus attention à ce que vous jetez dans les caniveaux !**



Avec le renforcement de la réglementation phytosanitaire, les professionnels des espaces verts doivent trouver des outils pour désherber plus naturel et efficace même sur de grandes surfaces. Jeudi 17 juin au cours de l'après-midi, a eu lieu une démonstration de fonctionnement de plusieurs outils de binage alternatif, pour tendre au maximum vers le zéro phyto



BIODIVERSITÉ

« Ma commune, je l'aime au naturel »



Réunion

Commission Biodiversité et Cadre de Vie :

La mise en place de la commission biodiversité a été actée lors du conseil municipal du 05 juillet, elle est composée de 8 élue(e)s et des 8 administré(e)s qui ont émis le souhait d'y participer.

Elle se réunira pour la première fois début septembre

Aménagement de l'aire de loisirs de Kerpaour par rapport à la zone humide

Guide de l'écocitoyen

Atlas de la biodiversité ,,,,,

Après l'enquête sur vos attentes au parc de loisirs de Kerpaour, nous entamons la phase d'étude. Une partie est classée en zone humide mais il nous reste à la délimiter exactement, avec l'appui de techniciens qui feront des carottages dans toute l'aire. Une fois cette étape achevée, nous pourrions définir chaque zone dévolue à chaque public. En parallèle, les services techniques ont commencé à nettoyer les buttes de terre pour tracer des pistes de cyclocross. Ils continueront petit à petit à retracer les chemins et l'aménagement global.



Le chardon : ne pas se laisser envahir

La municipalité rappelle que selon l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2010, propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent.

Cette destruction devra être effectuée pendant toute la période de végétation et terminée au plus tard avant la floraison qui s'étale de juin à septembre.



Même si les chardons sont peu nombreux, évitez toute montée en graines par des fauchages successifs. Évitez de les arracher car les rhizomes se cassent et forment de nouveaux bourgeons. Toute nouvelle pousse contribue (par la photosynthèse) à renouveler les réserves des rhizomes. La multiplication des interventions finira par affaiblir la plante, avec un dernier fauchage en mai-juin, au stade bouton floral, au moment où les réserves de la plante sont au plus bas. Pour que le fauchage soit le plus efficace possible, réalisez-le au stade bouton, lorsque la plante mesure 15-20 cm de haut. Cela épuise le chardon alors que si vous l'opérez au stade « rosette », cela va booster le réveil des bourgeons dormants.

Un fauchage sous la pluie, qui permet à celle-ci de pénétrer dans le trou de la tige, entraînerait la mort du chardon. Les plus acharnés y déposeront une pincée de sel ou de phosphates naturels, radical paraît-il, mais un tantinet fastidieux...



URBANISME

Lotissement Camille CLAUDEL

Situé dans un écrin de verdure, surplombant le centre bourg, ce lotissement est à deux pas des équipements scolaires et périscolaires, du stade, de la Mairie. Avec leur vue sur Guingamp, la majorité des lots fait environ 500 m². Les parcelles sont implantées de manière à favoriser une orientation optimale des constructions vers le sud.

Les lots sont disponibles à la vente, le conseil en a fixé le prix du m² à 66 €.

Les travaux d'aménagement des réseaux ont été faits, voiries et espaces verts débiteront, selon la progression de la vente des parcelles. Plusieurs des 9 lots ont déjà été réservés.

Vous souhaitez obtenir des renseignements sur ces parcelles ?

Contactez la Mairie : 02 96 40 21 21 - mairie@graces.fr



Pendant 6 mois, Mr Thierry JEZEQUEL, directeur des services techniques a accueilli Mr Ollivier FRABOUL en stage de formation : licence professionnelle « Métiers techniques des collectivités territoriales ».

Durant cette période, Mr FRABOUL a élaboré un SIG pour notre commune.

Qu'est-ce qu'un SIG ?

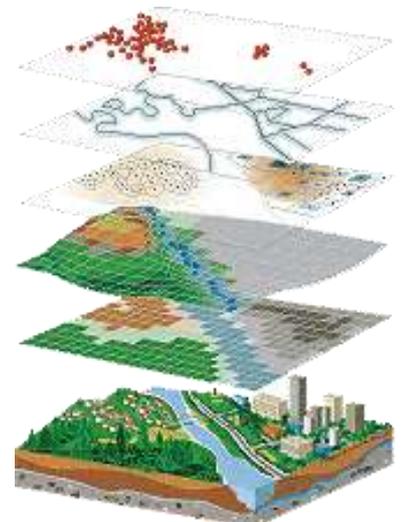
Un **Système d'Information Géographique** est un outil informatique permettant de représenter et d'analyser toutes les choses qui existent sur la commune ainsi que tous les événements qui s'y produisent. Les enjeux majeurs auxquels nous avons à faire face aujourd'hui (environnement, démographie, santé publique...) ont tous un lien étroit avec la géographie.

Le SIG permet de comprendre les localisations et les relations spatiales avec des cartes et des représentations visuelles ; de recueillir, d'organiser et de maintenir une description précise et géographique des biens et ressources pour gérer mieux et plus rapidement une situation liée à l'aménagement du territoire, aux infrastructures, ou à des risques et des ressources.

Nous avons pu visualiser grâce à cet outil où sont situés par exemple, les défibrillateurs et les pompes à incendie, les 10ha propriété de la commune dont 3ha au parc de Kerpaour et 3 autres pour les terrains de foot, les zones humides ou inondables,...et beaucoup d'autres ressources .

Grâce à cet outil, les services techniques vont économiser du temps, préparer et répondre plus rapidement à des situations critiques, réaliser des prédictions. Les cartes vont les aider à prendre de meilleures décisions et mettre en place les actions les plus adaptées et aussi permettre aux élus à mieux visualiser les différents projets à venir.

Pour cela, nous remercions Mr Fraboul.



C'est arrivé près de chez nous

Malgré la pandémie et le confinement quelques événements ont pu avoir lieu.



Il nous a fallu réinventer certains événements. La marche violette ne pouvant pas avoir lieu, un affichage sur l'EMC et la salle des fêtes a permis de marquer la journée contre les violences faites aux femmes.

Cette campagne vise à mobiliser l'ensemble de la société française car chacun est concerné et doit se sentir concerné.

Nous espérons que cette année, elle aura lieu



CONCOURS PHOTO

Madame Marie-Angèle COMMAULT, adjointe à la culture et au patrimoine a dévoilé le palmarès du concours photos 2021 communal, samedi 20 février 2021. Le jury, composé de cinq élus et de deux photographes professionnels, s'était réuni le jeudi soir pour délibérer.

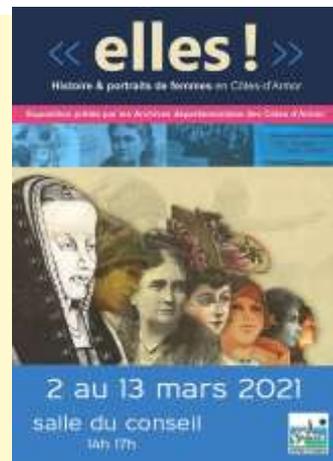
Cinquante-six photos ont été proposées. Elles étaient visibles dans la salle du conseil à la mairie

Le palmarès 2021 se trouve sur la dernière page de ce bulletin.

Vous avez pu voir une très belle exposition lors de la semaine du festival :

Autour d'elles

Et ainsi prendre un peu conscience de la position des femmes durant les siècles passés.



La redadeg est passée par Grâces le 29 mai dernier, après 2 200km, l'arrivée étant à Guingamp.

La redadeg est une course de relais autour de toute la Bretagne. Le témoin qui passe de main en main est le symbole de la langue bretonne qui nous a été transmise de génération en génération. Il transporte un message dont l'auteur et le contenu sont gardés secrets jusqu'à l'arrivée où ils sont alors dévoilés au public.



Des nouveautés pour cette édition 2021 :

- La chapelle Saint Jean-Kergrist restera fermée
- Spectacle nocturne à l'église Notre-Dame : Anamnèse
Théâtre d'ombres, de reflets et de musique très vivante, les 17, 18,
- Poésie à l'oratoire St Yves
- Exposition sur l'école du 18 septembre au 3 octobre à l'ancienne école

ÉCOLES



Lors du Conseil d'école du 6 juin 2021, un hommage a été rendu à M. Jean LE MAGOAROU, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale pendant de nombreuses années et décédé cette année.

ÉCOLE MATERNELLE

Les Korrigans

Madame Chantal SEUBILLE assure la direction et la classe de Petite Section et Très Petite Section. Madame Claudie GUILLERM rejoint l'école élémentaire et sera remplacée en Grande Section par Madame Isabelle COLLAS.

Madame Catherine CAQUELARD, Madame Christine LORGUILLOUX et Madame SINNEMA assurent les postes d'ATSEM.

Toute petite section	13 élèves
Petite section	24 élèves
Moyenne section	22 élèves
Grande section	28 élèves
Total	87 élèves (81 en 2020)

Toute petite section /	MME SEUBILLE - Directrice
Moyenne section /	MME COLLAS
Moyenne section / Grande section	MME GIRARD (précédemment à l'école élémentaire)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, La fontaine

La rentrée dans la nouvelle école a eu lieu le 26 avril 2021

Inauguration le 25 SEPTEMBRE 2021



40 élèves vont au collège à la rentrée prochaine. Une clé USB a été offerte à chacun.

À la rentrée 2021, MME GIRARD rejoint l'école maternelle après 17 années passées à l'école élémentaire. Elle sera remplacée par MME GAULTIER.

MME OLLIVIER remplace MME JACOB.

Madame Catherine COIC LOCQUEN assure la direction.

Les effectifs pour la rentrée 2021 :

M. GUIBOUT	CM2	28 élèves
Mme FAYOL	CM2	12 élèves
	CM1	13 élèves
Mme JAN	CM1	15 élèves
	CE2	10 élèves
Mme GUILLERM	CE2	18 élèves
	CE1	6 élèves
Mme GIRARD	CE1	13 élèves
	CP	8 élèves
Mme COIC LOCQUEN	CP	24 élèves
	TOTAL	147 élèves

DDEN : M. URO a été nommé Délégué Départemental de l'Éducation Nationale par l'Inspection Académique en remplacement de M. LEROUX, élu Conseiller municipal.

AU COLLÈGE ALBERT CAMUS DE GRÂCES



Thomas Chauvel a pris ses nouvelles fonctions de principal du collège Albert-Camus, en ce début d'année 2021.

Il succède à Gisèle Benech, partie à la retraite fin 2020.

Avec la confirmation de l'ouverture d'une quatrième classe de 6e, actuellement 384 collégiens, on va passer la barre des 400 avec un prévisionnel de 414, collège et SEGPA confondus.

LE DAR



Philippe Robert, inspecteur, Mme Lintanff, enseignante ressource autisme, Mme Lemasson et Le Tallec, de l'EPSMS Ar Goued, Coïc-Loquen, directrice de l'école et Mr Yannick Le Goff.

L'école élémentaire a été choisie par l'Inspection Académique, en accord avec les enseignants et la Mairie, pour la mise en place du DAR, qui concerne les enfants autistes. Ils seront intégrés dans les classes et accompagnés par des enseignants spécialisés. C'est une première dans le département : dès la rentrée prochaine, une classe en autorégulation verra le jour au sein de l'école La fontaine de Grâces. Cette dernière permettra aux enfants autistes de profiter pleinement de l'enseignement en adaptant la pédagogie.

La classe d'autorégulation est un service offert pour les élèves ayant des problèmes d'autorégulation incluant un trouble du spectre autistique. Ces élèves sont en classe ordinaire la plupart du temps. Ils peuvent rejoindre selon leurs besoins la classe d'autorégulation soit sur des temps définis pour renforcer certaines compétences, soit lorsqu'eux-mêmes ou l'enseignant pense que les troubles sont trop envahissants.

La classe d'autorégulation devient alors un « sas émotionnel », un lieu où les enfants apprennent à s'autoréguler.

AESH	MME LE GUILLOU
	MME MONSAURET
	MME SAUSSEY
	MME TREHOREL

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif.

Ils sont des acteurs-clés qui contribuent à la mise en place d'une École pleinement inclusive, pour offrir à chaque élève, de la maternelle au lycée, une scolarité adaptée à ses besoins.

CANTINE à 1 E

Avec la « cantine à 1 euro », l'objectif est de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire.

Le 5 juillet, le dispositif « cantine à 1€ » a été validé par le conseil municipal.

Une grille tarifaire progressive comportant plusieurs tranches a été établie. Les tarifs sont indexés au quotient familial. Celui-ci se calcule en divisant les revenus imposables d'un foyer par le nombre de parts fiscales (ces dernières dépendent du nombre de personnes dans le foyer ou à charge et différent entre la CAF et les im-

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF
< à 592€	0.90€
De 593€ à 852€	1€
De 853€ à 1361€	2.75€
> à 1362 €	3.16€

1€	Tarif versé par
3€	Aide de l'état
5€	Reste à charge pour la commune

ALSH du mercredi

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'accueil de Loisirs est ouvert aux enfants de la maternelle (3 ans) jusqu'au CM2 résidant à Grâces et dans les communes avoisinantes, les mercredis en période scolaire.

Soit à LA JOURNÉE :

Accueil : entre 7h30 et 9h30
Départ : entre 17h et 18h30

Soit à LA DEMI -JOURNÉE :

Pour une matinée :

Accueil : entre 7h30 et 9h30
Départ : 12h

Pour un après-midi :

Accueil : 13h30
Départ : entre 17h00 et 18h30



CLSH juillet 2021

Le centre de loisirs a ouvert juste après la fin de l'année scolaire.

Sous la houlette de Myriam, la directrice du centre, l'équipe d'animation composée de Nadine, Géraldine, Venaïg, Franck, Hafida, Magalie, Youen, Marine, met tout en œuvre pour apporter distractions, culture, activités manuelles, jeux, aux enfants de la commune. 60 enfants de 3 à 12 ans sont inscrits et le centre en reçoit en moyenne par jour une quarantaine.



Pique-nique dans les jardins du manoir de Keravel.



Le cirque Carlis offrait une représentation au centre de loisirs. Les horaires du spectacle **n'étant pas adaptés à ceux du centre, des places ont été offertes aux parents qui désiraient s'y rendre. Merci à ceux qui nous ont envoyé des photos.**



Les enfants ont beaucoup apprécié la venue du conteur ainsi que la visite et la petite leçon d'histoire à propos de l'église de notre commune faite par une intervenante du patrimoine.



Le 16 juillet, sous un beau soleil, les enfants ont été pique-niquer à la plage.

Il nous était impossible de recruter un maître-majeur, aussi le site de Saint-Quay Portrieux a été retenu car la plage est sécurisée et sous la surveillance de pompiers.

TARIFS COMMUNAUX 2021

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs communaux pour l'année 2021 ont été examinés lors de la réunion des commissions Finances et Associations du 27 novembre 2020 **et qu'un ajustement est possible lors d'un prochain conseil.**

ESPACE MULTICULTUREL (EMC)

DELIBERATION N° 82/2020 La commission propose les tarifs suivants.

Grande salle de 9 h à 9 h (sauf demi-journée)			
<u>Manifestations tout inclus</u>	<u>Gracieux</u>	<u>Extérieurs</u>	<u>Remarques</u>
Location 2 jours de suite	588 €	720 €	
Location 1 jour (repas)	409 €	537 €	
Location ½ journée	149 €	159 €	
Réveillon dansant	634 €	653 €	
Bal Fest Noz/Deiz/Loto/soirée dansante	347 €	492 €	
Foire Brocante Salon, Show room	290 €	389 €	
AG, conférence, congrès, réunion, tournoi à la journée	290 €	389 €	
Arbre de Noël	203 €	317 €	Gratuit pour les écoles de Grâces
Manifestation culturelle	203 €	317 €	Théâtre, cabaret, autres manifestations culturelles
concert	797 €	839 €	
Petite salle de 9 h à 9 h (sauf demi-journée)			
<u>Manifestation</u>	<u>Gracieux</u>	<u>Extérieurs</u>	
Location 1 jour	115 €	120 €	
Location 2 jours	230 €	240 €	
Location ½ journée	60 €	65 €	

- chaque association de Grâces bénéficie **d'une journée** gratuite par an, tout inclus.
 - la petite salle est louée sans cuisine et sans vaisselle
 - caution de 1 000 €

Salle des ASSOCIATIONS		
Manifestations	Horaire	Tarifs 2021
Journée	9h à 9h	141€
Week-end ou 2 jours consécutifs	9h à 9h	207€
½ journée ou réunion hors Association		70€
Caution		500€

ANCIENNE SALLE des FÊTES		Gracieux	Extérieurs
Location 2 jours de suite (avec vaisselle)		280 €	315 €
Location 1 journée (avec vaisselle)		170 €	205 €
Location 1 jour (sans vaisselle)		139 €	139 €
Location 2 jours de suite (sans vaisselle)		207 €	207 €
Apéritif		71 €	71 €
Réunion Association		Gratuit	71 €
Réunion hors association		70 €	80 €
Caution		500 €	500 €

Matériel & droit de place :

- Chaises : 0.50 € l'unité
- Tables pliantes grises pour 6 personnes
1.50 € l'unité
- Droit de place commerce de bouche
30 €/trimestre
- Droit de place autre commerce
20.00 €/jour

SALLE du PRESBYTERE		
Manifestation	Journée	69€

TENNIS	
Abonnement annuel	116€
1 heure	6.50€
Heure de tennis pour les adhérents du club	3.50€

Bibliothèque Municipale de GRÂCES
rue de l'Eglise 22200 GRÂCES
Téléphone : 02.96.43.99.90
Email : bibliotheque@mairiegraces.fr

Bibliothèque Municipale



Horaires d'ouvertures

Lundi	: 16h30-18h30
Mardi	: 16h-18h
Mercredi	: 10h-12h 14h-17h
Vendredi	: 16h30-18h00
Samedi	: 10h-12h

Plus de 9000 ouvrages vous sont proposés. La consultation peut se faire sur place ou vous pouvez emprunter des documents. Pour ce faire, il vous faudra vous abonner à la bibliothèque pour une année, renouvelable.

Abonnement individuel :
8,00 / an
(5 documents : livres, revues)
+ 5,00
(Portage de livres)

Abonnement familial :
15,00 / an
5 documents : livres, revues par personne



Le portage de livres pour les personnes ne pouvant se déplacer est toujours d'actualité. Si vous voulez en bénéficier, faites vous connaître auprès de la mairie.



Nous vous avons proposé de participer au printemps des poètes sur le thème : *le désir*. Nous avons reçu plusieurs poèmes, et nous vous en remercions. Un petit livret sera édité et une lecture sera faite, lors des journées du patrimoine sur le site de l'oratoire St Yves.

Nous espérons vous retrouver pour l'édition 2022 sur le thème de *l'éphémère*.

Il est temps de sonder à nouveau L'Éphémère. De ne pas attendre à demain. De questionner ici et maintenant la part la plus fragile, la plus secrète, la plus inouïe de nos existences.

Qui sont vos élus-es



Sylvain GIRAUDEAU

Sylvain Girondeau, je suis né dans les hauts de seine en 1960, je suis arrivé en Bretagne à l'âge de 18 ans où j'ai commencé ma carrière de technicien à l'AOIP dans la zone industrielle de Grâces.

J'habite la commune de Grâces depuis 1992, année où nous avons acheté notre maison à Saint Jean.

Avant cela j'ai joué au football à l'AS Grâces jusqu'en 1985 année de ma mutation professionnelle pour Lannion. J'y suis revenu en tant que vétéran en 2008 et j'y ai occupé pendant deux ans la responsabilité de président.

Militant syndical, associatif et politique, j'aime m'investir dans la commune.

Je me suis présenté en 2020 pour continuer le travail d'élue que ma fille Victoria avait occupé lors de la mandature précédente.

Aujourd'hui je suis en charge de la jeunesse, j'anime le conseil municipal des jeunes et je gère avec Mary et la commission ma mise en œuvre du centre de loisirs du mois de juillet.

Ma première année de mandat a été marquée par la pandémie COVID19, ce qui n'a pas facilité l'exécution des tâches qui m'étaient dévolues. L'équipe sortante a eu un rôle majeur dans l'intégration des nouveaux venus.

Anne-Marie KEROUSSE

Je m'appelle Anne- Marie Le Bourdonnec Kerhousse, j' ai 68 ans. Je suis arrivée à Grâces en 1999. Une dame de mon quartier m'a accueillie en me disant que j' avais de la chance car j' étais désormais "Une gracieuse"..... Avant ma retraite, j' étais assistante sociale au centre hospitalier de Begard, un travail qui m a toujours passionnée .

Je ne me suis jamais engagée sur le plan politique, je crois que j' ai toujours refusé d' être "encadrée " mais j' ai toujours été de sensibilité de gauche ...

Quand je me suis trouvée en retraite en 2014, j' ai imaginé que je pouvais rendre service à mes concitoyens et j' ai intégré le CCAS. Cela m' a plu et, quand Monsieur Le Goff m' a demandé de rejoindre sa liste aux municipales, après avoir un peu hésité j' ai foncé et je ne le regrette pas. En effet , je suis en charge du CCAS et mon ancienne activité et mes connaissances du réseau social me sont bien utiles.

Cette première année a été assez chargée avec les confinements, la course aux vaccins, la distribution des "bons d'achats" mais elle m' a permis de rencontrer beaucoup de monde, d' apprendre beaucoup de choses ... C est aussi un plaisir de travailler avec une équipe sympa, avec des personnes de tous les horizons, sans oublier le personnel municipal !!!



Corinne CORRE

je suis née à Brest en 1967. Les études n'étaient pas faites pour moi, j'ai arrêté au BEP sténo dactylo. A 18 ans, je suis « montée à Paris » où j'ai travaillé dans la grande distribution sur les Champs-Élysées. C'est là que j'ai commencé à écrire de la poésie, c'était un moyen d'exprimer mes émotions et de critiquer les déficiences sociales. J'habite à Grâces depuis février 1999. J'y ai élevé mes 3 enfants, aujourd'hui bien grands, puisque je suis désormais grand-mère. Je n'ai aucun parcours politique . De par mes attentes, j'ai décidé de m'investir en me présentant aux municipales 2020. J'aimerais que la vie sociale ait plus d'intérêt par les habitants de la commune

La fonction d'élue est plus facile vu de l'extérieur. En effet, depuis que je suis investie en tant que conseillère municipale, je suis confrontée à la dureté de fonction d'élue. C'est un monde d'homme ! la critique est aisée, les applications de nos attentes ou des attentes des concitoyens est toute autre. Les promesses de l'état envers les collectivités ne sont pas forcément tenues et mettent à mal les projets

La mission qui m'est confiée, c'est la culture par le livre. Je suis responsable de la bibliothèque.

Ma première année de mandature s'est trouvée égratignée par l'apparition de la COVID 19. Aussi, il est plus ardu de mettre en place certains projets qui nous tiennent à cœur. Mais je ne désespère pas. Malgré cela, j'entends mener à bien ce à quoi j'aspire, tout en étant à l'écoute des concitoyens de Grâces. Mon projet premier est d'informatiser la bibliothèque municipale, c'est déjà un chantier assez conséquent par les 8 000 ouvrages qui s'y trouvent. Qui plus est, nous ne cessons pas d'en acquérir de nouveaux. Pour ce faire, bientôt nous allons emménager dans l'aile droite de l'ancienne école. Pour cela nous sommes en travaux. Nous sommes toujours à la recherche de bonnes âmes pour nous aider en tant que bénévoles.



Yvon LE ROUX

Je suis originaire de Prat ,né le 26/05/1959
BTAO obtenu en 78 , Profession : Conseiller en élevage de 1979 à 2019 ; Retraité depuis Mai 2019
Marié en 1980 , papa de 2 enfants nés en 1982 , 1986

Arrivé à Grâces en Juillet 1986
Pas de parcours politique ; Président de l'association des parents d'élèves de 1987 à 1990

Membre de l'amicale laïque jusqu'à sa dissolution
Délégué de l'éducation nationale de 2006 à 2020
Délégué du personnel dans mon entreprise pendant 15 années (2004 à 2019)

Pourquoi 2020 : Après avoir refusé à plusieurs reprises les élections précédentes , je ne me voyais pas concilier mon travail avec un rôle d'élue cependant je me suis toujours intéressé à la vie de la commune.

La fonction de l'élue : Nous représentons la population et devons prendre les décisions sur les orientations et les priorités de la municipalité , tout en étant à l'écoute de la population

J'ai choisi de faire partie de différentes commissions en fonction de ma sensibilité ,commission Biodiversité à GPA , j'ai également accepté de prendre en charge la commission Biodiversité et cadre de vie

1ere année : Peu de rencontre avec la population par rapport à la Covid

Bonne ambiance de groupe on ne se sent pas seul.



La plus jeune AURORE



Je me nomme Aurore Voisin, J'ai 27 ans et je vis à Grâces depuis bientôt 3 ans. Je viens de terminer mes études en Ressources humaines. Pas vraiment de parcours politique, une place de suppléante au conseil départemental des jeunes dans l'Hérault durant ma scolarité en secondaire. Je me suis présentée aux municipales en 2020 car j'avais envie de m'investir dans la vie de la commune, d'être présente pour répondre aux besoins de la commune, apporter des solutions pour améliorer et préserver la qualité de vie. Mes missions aujourd'hui ? Je suis membre de plusieurs commissions, je prends les notes durant les conseils municipaux qui viennent alimenter les compte-rendu de conseil.

Malgré un emploi du temps très chargé, j'ai bien vécu cette première année de mandat. Les fonctions d'élu prennent beaucoup de temps mais trouver des solutions et soutenir des projets pour la commune est très satisfaisant.



Philippe BELEGAUD

Je suis né à Paris en 1947, ce qui fait de moi le doyen de l'équipe municipale. Je suis marié et père de 4 enfants, 8 petits-enfants. Elu depuis 1983 conseiller municipal puis adjoint d'abord en région parisienne, puis dans l'Oise, j'étais cadre à Air France.

Je suis arrivé en Bretagne en 2011, ma grand-mère était d'origine bretonne. Je me suis toujours intéressé à la vie communale, aimant rendre service à la population, en particulier aux personnes âgées.

Au Conseil Municipal, je suis conseiller délégué et m'occupe des entreprises du territoire. Je suis également le coordonnateur des référents de quartiers et organisateur des cérémonies.

VEILLEUSE MUNICIPALE

C'est quoi un veilleur ?

La Mission locale souhaite renforcer ses liens avec les communes pour lutter contre toutes formes d'isolement et d'inégalité qui peuvent impacter son public, les jeunes de 16 à 26 ans.

L'objectif principal est de tisser un réseau de compétences, de connaissances pour lutter contre toutes les formes d'isolement que nous pouvons rencontrer.

Identifier des situations qui méritent une attention particulière. (voir avec le CCAS)

Etre le référent pour les équipes de la MLOCA (mission locale).

Le conseil a désigné Mme COURTIN Marie, elle assurera une permanence le 1er et dernier mercredi du mois entre 15h et 16h soit salle du conseil ou salle du presbytère, ☎ 06 09 68 18 74.



La minorité n'a pas désiré utiliser son droit d'expression dans le bulletin.

Les subventions 2021 aux associations

Montant accordé à chaque association
le réajustement sera fait en fonction du bilan d'activité présenté.

AS GRACES	8 086.50€
AS GRACES VETERANS	100€
DOJO BRO DREGER	900€
TENNIS de TABLE GRACES	1790€
GRACES CULTURE MULTIMEDIAS	5600€
GRACES RANDO	234€
SOCIETE de CHASSE	225€
GRACES ANIMATION	150€
CERCLE CELTIQUE LANCEURS DE COU- TEAUX	150€
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	2 2550€
UNION BOULISTE GRACIEUSE	100€
TENNIS CLUB de GRACES	1 170€
Grâces d'hier et d'aujourd'hui	150€
Grâces GYM	317€
TOTAL ASSOCIATIONS de GRACES	21 202 €

Amicale laïque Ploumagoar	70€
TREGOR GOELO ATHLETISME GUINGAMP	70€
Vélo Club de Guingamp	30€
CLUB D'ESCALADE ARMOR ARGOAT	40€
SKOL GOUREN LOUARGAT	30€
Armor Basket Club-Pabu	40€
BATIMENT CFA 22	50€
Chambre des Métiers des Côtes d'Armor	200€
Association Française des Sclérosés en plaque	50€
Association Atelier Chorégraphique Pabu	60€
Voir ensemble 22- St Agathon	50€
CLUB des NAGEURS Guingampais	40€
Ar Redadeg	250€
ASSOCIATION 22 PROTECTION CIVILE	56€
AIDE ALIMENTAIRE PAYS GUINGAMP	2445€
CIDF22	56€
CROIX ROUGE FRANCAISE	56€
SECOURS CATHOLIQUE	56€
SECOURS POPULAIRE	56€
Musée de la résistance de l'Etang Neuf	50€
JALMAV	50€
RESTO du CŒUR	243€
Scouts Guides France	30€
APPEL DETRESSE GUINGAMP	50€
SNSM Trégastel - Ile Grande	50€
STUDIO DANSE GUINGAMP	60€
TOTAL SUBVENTIONS	25 490€

CYCLO CLUB DE GRÂCES



Le Cyclo club compte 20 licenciés fidèles et assidus aux sorties du dimanche et du mercredi, dont 3 femmes. 2 groupes sont constitués selon les capacités et les objectifs de chacun sans esprit de compétition. Un calendrier des sorties est établi pour chaque groupe en début de saison avec une **progressivité des distances jusqu'au mois de juin. Les horaires de départ du bourg évoluent avec le kilométrage de 9h en hiver à 7h45 en juin.** Cette saison 2021 est fortement contrariée, par la crise sanitaire qui nous a perturbé avec le respect des règles sanitaires en avril et début mai. **Chacun a bien respecté les règles et consignes imposées par l'état et notre fédération FFVELO.** Toutes les manifestations Cyclos du premier semestre ont été annulées ou reportées.

La Pierre le Bigaut a été reportée au 3 juillet dans un format restreint avec une jauge de 2500 cyclos au lieu des 7000 habituels.

La semaine fédérale Cyclo se déroulera du 25 juillet au 1 août à Valognes dans le Cotentin département de la Manche ; 9 Licenciés y sont inscrits pour 7 jours de cyclotourismes dans la convivialité.

La Semaine Fédérale 2022 se déroulera à Loudéac, 15 000 cyclos seront au rendez vous du 29 juillet au 7 août

Nous avons programmé un séjour le Weekend de la pentecôte à Paimpont pour tous nos licenciés, il a une nouvelle fois été annulé.

Toutes les manifestations qui viennent en aide aux différentes associations qui luttent contre les maladies, et pour la recherche médicale, ont été annulées en 2020 et au 1^{er} **semestre 2021, aussi les licenciés du Cyclo club de Grâces ont décidé de payer 10€** de plus leur licence 2021 pour faire un don, complété par la trésorerie du club, à la Pierre le Bigaut qui lutte contre la mucoviscidose depuis 1992 . **300 € ont donc été donnés à Daniel Bercot le fondateur de la PLB, le 21 juin 2021**

Le club offre la possibilité aux personnes qui le souhaitent de participer à des sorties pour découvrir le cyclotourisme en groupe. Il est à souligner que la crise sanitaire a fragilisé les associations tel que la nôtre, aussi de nouveaux licenciés seraient les bienvenus pour la prochaine saison.

Contact : Roger Perennes, président, tel 06 74 72 10 15, roger.perennes@cegetel.net

DOJO BRO DREGER

Le dojo bro dreger créé en 2018 dispense des cours de judo, jujitsu, taïso, babyjudo et chanbara au dojo de Grâces.

Le club est présidé par René Le Bail et la gestion des cours est faite par Erwan Le Bail ceinture noire 3ème dan de judo et 3ème dan de chanbara. Erwan est diplômé d'état dans l'enseignement du judo, du jujitsu, du taïso et du chanbara. Il est par ailleurs titulaire d'une certification sport santé.

Les cours ont lieu au dojo de Grâces:

- le mercredi de 17h30 à 18h30 judo (6ans et plus), de 18h30 à 19h30 le chanbara 6ans et plus) et de 19h30 à 21h Le judo ados/adultes.

-le vendredi à 17h babyjudo 4 et 5ans, à 17h45 judo (6ans et plus), à 18h45 judo ados/adultes

-le samedi à 14h15 baby judo (4/5ans), à 15h jujitsu (6ans et plus), à 16h15 chanbara (6ans et plus), à 17h30 taïso sport santé.

Les inscriptions peuvent se faire au forum des associations et pendant les cours tout au long de l'année.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet:

dojobrodreger.sportsregions.fr

Par téléphone au 0688766355 ou par mail:

dojobrodreger@gmail.com

TT Grâces

DES NOUVELLES DU TENNIS DE TABLE A GRÂCES

Lors de la saison 2020/2021, le club de tennis de table, comme toutes les associations sportives a été fortement impacté par la crise sanitaire. Cela a eu pour effet de réduire considérablement son activité.

Malgré ces conditions, l'association de tennis de table de Grâces a su montrer une belle résistance.



Son nombre d'adhérents n'a que très peu diminué. De nombreux jeunes ont été très assidus et dès que la salle a pu ouvrir à nouveau en juin, les adhérents adultes ont eu plaisir à se retrouver autour de la table.

Le TTG, avec l'appui de la municipalité, a même été le centre du tennis de table breton puisqu'il a été retenu pour organiser l'assemblée générale de la LIGUE de TENNIS DE TABLE. Ce fut l'occasion d'accueillir les présidents de tous les clubs bretons.

SAISON 2021/2022

Compétition

A l'entame de la saison prochaine le TTG devrait réussir à inscrire 6 équipes en championnat. Avec comme objectif sportif de maintenir son équipe fanion en régionale 1.

L'école de Tennis de table

Elle forme les plus jeunes à la pratique de ce sport, au respect, au monde associatif.

horaires

Ecole de tennis de table encadrée par Gilles Tassel (diplômé et salarié du club)

- mardi 17h à 18h30

- mercredi 13h30 à 15h00

Entraînement jeunes encadré par Vincent Guibout

- vendredi 17 h 15 à 18 h 30



Les loisirs pour les « anciens »

Une ou deux fois par semaine le groupe loisir « d'anciens » se retrouve dans la salle « Jean Pierre Legrand » pour partager du bon temps à la table de ping-pong.

Le début de la saison prochaine

Le TTG sera au forum de Kergoz le 5 septembre.

La 23^{ème} édition de son tournoi régional se tiendra le lendemain à la salle omnisports.



Le 10 et 11 octobre les bénévoles du club seront encore mis à contribution pour l'organisation du premier tour du critérium fédéral.



GRAS'ANDRO

Tous les vendredis soirs, les adhérents de Gras'Andro se retrouvent à l'ancienne salle des fêtes de Grâces pour le plaisir de danser. Les initiations ont lieu de 20h30 à 22h00 et sont animés par Jean Kerivin.

Il sera proposé les incontournables danses de Fest noz ainsi que des danses du terroir en couple ou en quadrette,

Nous terminons autour d'un gâteau et d'une boisson dans une ambiance conviviale

Cette année 2020/2021 a été particulière pour tous, nous avons malgré les circonstances participé en début septembre 2020 à deux vendredi d'initiation et clôturé notre année autour d'un joyeux buffet le 2 juillet 2021 dans l'ancienne salle des fêtes de Grâces.

Les initiations à la danse bretonne reprendront le vendredi 17/09/2021, vous aurez la possibilité de participer à 2 vendredis avant l'inscription.

L'association Gras'Andro ouvre aussi ses cours aux sonneurs, musiciens ou chanteurs qui cherchent à s'entraîner avec un groupe de danseurs. L'animateur est lui-même un excellent musicien, il joue de l'accordéon diatonique et du violon.

Nous espérons reprendre et retrouver tous les amateurs de danses, de chants et de musiques bretonnes.

C'est ouvert aux jeunes et aux adultes de tous niveaux.

Inscriptions et renseignements sur place le vendredi soir à partir de 20h30 pour l'année 2021/2022. (Sauf pendant les vacances scolaires).

Cotisation annuelle : 50€ adulte, 95€ couple, 30€ jeune scolarisé.

Présidente : Sylvie Le Guével
Secrétaire : Marie Christine Droumaguet
Trésorière : Marie-Claude Hamonou

club Les Grâcieux

Le club 3ème âge « Les Grâcieux » est en sommeil depuis mars 2020. Mais nous sommes partants pour la rentrée 2021 si la pandémie continue à régresser et avec l'accord de la mairie, sans oublier les gestes barrières. Alors avis aux adhérents (110 en 2020) et aux autres qui voudraient se joindre à nous, on vous attend tous les mardis après-midi à partir de 13h30 : Cartes - Boules - Triominos - **Petite marche suivis d'un goûter à 16h.**

On va fêter les anniversaires 80-90 et Noël, lorsque la date exacte sera arrêtée, elle paraîtra dans la presse.

Contact : MADO

06 71 64 72 68

02 96 44 20 93

YOGA

Les cours de Yoga et de relaxation animés par Christine LEDUC se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ils reprendront en septembre à 18H30 dans la salle des associations, le lundi et à 17h15-18h30 ou 19h45

Les inscriptions auront lieu au forum des associations.

Une pratique régulière permet de prendre soin de son corps, de l'assouplir, de le détendre, d'apporter du dynamisme et de réduire les effets du vieillissement.

Améliore la respiration et permet de mieux gérer le stress

Renforce la santé du dos en dissipant les tensions et en veillant aux gestes et postures du quotidien

Apporte du calme et de la détente qui favorisent le sommeil et l'attention

Développe la confiance en soi et facilite la qualité de vie et d'être.

Pour tout contact,
s'adresser au 02.96.44.38.09

GRÂCES RANDO



Après une année de mise en sommeil des activités, due à la covid, les 86 licenciés de « Grâces rando », reprennent chaussures et bâtons pour de nouvelles aventures.

La saison 2021-2022 débute en septembre, les randonnées ont lieu :

- le lundi à 13 h 30 : rendez-vous parking de l'espace multiculturel (entre 7 et 9 kms)
- le dimanche à 8 h 30 : rendez-vous place de la mairie (10 – 13 kms)
- le 1^{er} jeudi du mois à 8 h 30 : rendez-vous parking espace multiculturel pour une randonnée à la journée, restaurant à midi.

Grâces rando encadre par ailleurs, une fois par mois, une marche avec une douzaine de personnes de l'ESAT de Pen Duo à Plouisy.

D'autres activités organisées par le passé (Marche bleue, marché de Noël, téléthon...) pourront être reconduites en fonction des conditions sanitaires.

Le séjour (de 4 jours) à Beg Meil n'a pu avoir lieu, le club espère pouvoir proposer l'équivalent au printemps 2022.

Si vous aimez marcher dans une bonne ambiance et découvrir nature et patrimoine, venez-nous rencontrer au forum des associations le 4 septembre 2021 à Kergoz ou prenez contact avec l'association au 06.31.17.52.71.



Les randonneurs de Grâces Rando à la chapelle du Ménez Bré à Pédernec

GRÂCES D'HIER et D'AUJOURD'HUI !

Nous avons créé cette association il y a deux ans pour mettre en valeur le patrimoine de Grâces connu et méconnu. Cependant, la crise sanitaire nous a empêchés, comme beaucoup d'autres, de réaliser ce que nous avions prévu.



Pourtant, nous reprenons peu à peu nos activités.

Le menhir de Kerbost a été retrouvé et sera dégagé.

Si nous ne pouvons pas, faute de moyens financiers, nous attaquer à la rénovation de la Chapelle Saint-Jean, nous avons commencé le nettoyage de l'oratoire Saint-Yves. La réfection se fera petit à petit au cours de l'année.



La fontaine Saint-Yves sort de l'oubli et nous avons entrepris sa reconstruction.

Un de nos bénévoles a également nettoyé la fontaine des quatre vents et nous avons redécouvert deux autres fontaines : celle de Keravel et celle de St Maudez



Nous allons aussi faire une petite toilette à la fontaine Saint-Jean.

Vous pourrez découvrir notre travail lors des Journées du Patrimoine les 18 et 19 Septembre, venir vous reconnaître sur les photos de classe et ainsi revivre un petit moment de votre enfance lors de la visite de notre exposition sur l'école.

trimoine les 18 et 19 Septembre, venir vous reconnaître sur les photos de classe et ainsi revivre un petit moment de votre enfance lors de la visite de notre exposition sur l'école.

Afin d'étoffer un peu notre trésorerie, nous organisons le Dimanche 21 Novembre, à l'Espace Multi Culturel, un salon des Arts Créatifs et de Loisirs, vide-atelier. Vous pourrez y vendre restes de tissu, cartons, papier, matériels divers qui ne vous sont plus utiles. Vous pourrez également faire des démonstrations de votre Art ou Loisir et vendre vos réalisations.

Comme beaucoup d'associations, nous manquons de bénévoles. Si nos projets vous intéressent, rien ne vous empêche de vous joindre à nous en appelant le 06.13.94.38.19. Nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.

CONTACT :

Graces.patrimoine@gmail.com

Tel : 06.13.94.38.19

GRÂCES ANIMATIONS

Depuis 2015, l'association s'occupe d'animer la commune. L'année 2021 ne nous a pas permis d'organiser des fêtes et animations.

Une nouvelle équipe a quand même été mise en place avec un nouveau président : Mr LAVIEC Daniel, une trésorière LAVIEC Claudine, un secrétaire Mr URO Michel. Des propositions d'animations ont été listées : trail, rando pédestre et vélo, chasse à l'œuf, loto, jeux, concours de boules...

Une réunion est prévue début septembre afin d'envisager un programme. Si la situation sanitaire le permet, des décisions seront prises.

Nous lançons déjà un appel aux bonnes volontés, que chacun apporte ses idées et compétences afin de participer au dynamisme de la commune. La date de cette réunion paraîtra dans les journaux.

Nous comptons sur votre présence.

Contact :

06 82 03 68 18

Tennis Club de Grâces



Le Tennis Club de Grâces s'adresse à tous ceux et à toutes celles qui souhaitent pratiquer le tennis, quel que soit leur âge ou leur niveau. Pour les enfants ou les adultes, les débutants ou les joueurs confirmés, le club est ouvert à tout un chacun, qu'il souhaite jouer en loisir ou en compétition.

Les cours sont assurés par Sacha Binet, détenteur du brevet d'état, une fois par semaine, par groupe de 4/5 personnes. Le montant de la cotisation annuelle est de 140.00 €. Vous avez la possibilité de venir au cours à l'essai en début d'année.

Pour ceux qui souhaitent jouer en compétition, le club, au sein d'une entente sportive avec le club de Plouisy, a engagé 5 équipes masculines et 2 féminines de tous niveaux (de D1 à D4), ainsi que 2 équipes de jeunes.

Le Tennis Club de Grâces sera présent au Forum des Association qui se tiendra au parc de Kergoz le 4 septembre prochain.

Pour toute information pratique, demande de renseignements ou d'inscription vous pouvez contacter le club :

Par mail : tennisclub.graces@gmail.com

Par téléphone : 06 77 81 11 80

Retrouvez-nous sur Facebook : Tennis club Grâces Plouisy

L'Union Bouliste Grâcieuse

L'Union Bouliste Gracieuse (UBG) a maintenant quatre ans d'existence et a été créée pour permettre à des boulistes de participer au championnat de boules bretonnes de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural. Ce championnat est joué tous les 15 jours, le samedi après-midi de 14h à 19h environ, au boulodrome de Grâces ou chez nos adversaires, d'octobre à mars. Cette année, nous avons trois équipes engagées mais le championnat a dû être interrompu très rapidement à cause de la pandémie de Covid 19 et nous n'avons donc pas de classement pour la saison. Le bureau de l'UBG est composé de Jean Michel SIMON (Président), Jean Christophe PASTOL (Trésorier) et Corinne SIMON (Secrétaire) et compte cette année 26 membres dont 5 femmes.

L'UBG organisera deux concours de boules bretonnes en doublettes cet été :

- le samedi 31 juillet pour le challenge
Guy QUEMENER
- le lundi 2 août, le tout sur le site
du Bar des Sports de Grâces



Le Cercle Celtique des Lanceurs de Couteaux

Le Cercle Celtique des Lanceurs de Couteaux CCLC est un club sportif où l'on lance, sur des cibles en bois, des couteaux, des haches et des haches doubles.

Le club est ouvert toute l'année avec 2 entraînements par semaine, actuellement les mercredis et samedis. Les lieux de lancers, indoor (1500m²) et outdoor (5000m²) sont situés à Kernevez Grâce.

L'adhésion est de 55€ pour l'année qui donne aussi droit à la licence de la Fédération sportive de lancer de couteau et de hache FSLCH. (Adhésion réservée aux plus de 18 ans).

L'on peut s'entraîner en loisir, ou en vue de participer aux compétitions régionales, nationales ou internationales (ces compétitions s'adressent à tous, confirmés et amateurs). En novembre 2021, le club organise à domicile, le championnat de France couplé avec un Open qui accueillera **des lanceurs d'Europe et de Russie ; un évènement majeur pour notre sport.**

Vous apprendrez à lancer à toutes les distances, vous ferez des lancers de vitesse,

du dégainer/lancer et apprécierez la grande diversité des épreuves qui composent cette activité sportive.

Ce sport concerne les femmes comme les hommes ; il ne nécessite pas de condition physique particulière ; il procure beaucoup de plaisir, permet de calmer le mental. Sport individuel, il est pourtant nécessaire **de travailler en équipe, de s'entraîner au sein du club, d'apprendre les techniques et de bénéficier du soutien et des conseils des lanceurs confirmés.**

Le club propose également de recevoir, dans ses structures intérieures et extérieures, des groupes de 3 à 30 personnes **(en famille, entre amis, entre collègues...)** pour des découvertes de ce sport en mode ludique ; couteaux, haches et haches doubles sont prêtées, **l'encadrement est assuré par des lanceurs confirmés.** Sur RV, possibilités tous les jours de la semaine et **toute l'année. Un moment de détente original et fun qui plaira à tous les participants, et qui sera ponctué par une remise de diplôme pour chacun.**



Président du club et de la FSLCH

Jean-Yves Gautier

Tel : 06 76 79 32 23

www.lanceur-couteau-cercle-celtique.fr

Fb : cercle celtique des lanceurs de couteaux

Email :

lanceurs.de.couteaux.gracieux@gmail.com



Société communale de chasse de Grâces

24 adhérents au sein de notre association lors de cette saison 2020-2021, saison tronquée évidemment à cause de la pandémie qui nous a tous touchés.

Un remerciement particulier à la municipalité pour la subvention annuelle qu'elle nous accorde et la mise à disposition de salle ou de lieu pour nos différentes réunions que l'on organise tout au long de l'année.

Un vif remerciement également à tous les agriculteurs et à tous les propriétaires terriens qui nous permettent de vivre notre passion.

Pour la saison 2021-2022 quelques nouveaux adhérents vont nous rejoindre. Nous espérons tous que la saison puisse se dérouler sans problème.

A l'issue de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le dimanche 20 juin 2021, deux jeunes ont été élus au conseil



Contact

Président : Bernard MORANGE

Téléphone : 06 50 44 34 16



L'équipe posant avec les vétérans de Guisseny

VETERANS

Président : Christophe Neuder - 0628817200

christopheneuder@aol.com

Trésorier : Jacques Pastol - 0683959971

Secrétaire : Christina Quelen - 0684013708

Prochaine assemblée générale
en Septembre .

Les vétérans gracieux évoluent chaque dimanche matin en match amical. Ce sont des rencontres en championnat vétérans qui ont lieu à 10h. Pas d'entraînement, juste le plaisir des rencontres !

L'association compte 30 licenciés La cotisation demandée aux joueurs sera revue à la baisse cette prochaine saison.

AS GRACES

L'association sportive de GRACES s'est réunie le 11 avril dernier en assemblée générale afin d'élire son nouveau bureau : Mickaël QUELEN en prend la présidence. Il succède à Serge LE GUEN, qui après 3 années a souhaité passer la main. Nous avons pu à cette occasion le remercier pour son dévouement et son investissement à tous les niveaux du club.

LE CLUB

L'école de foot , des baby aux U13, soit 5 catégories, représente 108 inscrits. Tout ce petit monde sera piloté par Denis MINTER, le nouveau responsable de l'école de foot.

La préformation regroupera les catégories U14 et U15. Une très belle génération de joueurs, coachée par Mehdi EATIR qui obtiennent d'excellents résultats et sur lesquels le club pourra compter dans les prochaines années.

Le club recrute dans toutes les catégories de jeunes et pourra vous accueillir le samedi 4 septembre au forum des associations pour plus de renseignements.



Félicitations aux encadrants, parents pour la plupart, tous bénévoles, qui s'investissent chaque samedi et mercredi pour entraîner les jeunes et apporter leur expérience sur les terrains.

Les équipes seniors évolueront cette saison en R3, D1 et D2 sous la houlette de Guy LE BUZULIER, les entraînements auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir du 26 juillet.

Une soixantaine de joueurs défendront les couleurs du club cette saison avec ambitions sportives et convivialité.

Remerciements aux sponsors, supporters et à la municipalité pour leur soutien à la vie de l'association.

Alors on vous attend au stade François COLAS pour soutenir les équipes. Un retour qui devrait faire du bien à tous !



FNACA

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par le Covid 19. Celui-ci n'a pas permis les réunions mensuelles du comité. Toutefois lors des cérémonies commémoratives au monument aux morts notre représentation a été assurée par des membres du comité ainsi que par nos deux porte-drapeaux Robert Le Janne et Bernard Benech. Durant cette période 2020/21 nous avons eu à regretter les décès de deux adhérents du comité, Lucien Allanet et Jean Le Page. A ce jour, le comité compte 36 adhérents, 28 hommes, 8 veuves. Espérons que nous nous retrouverons rapidement. Bonne santé à tous et à bientôt. Le Comité de la FNACA de Grâces



HISTOIRE



Les origines de Grâces

Que savez-vous de l'origine de la commune de Grâces? Vous imaginez certainement que la commune de Grâces a toujours existé telle que nous la connaissons aujourd'hui. Que nenni !

Il fut un temps pas si lointain où notre commune n'existait pas.

Bien sûr, il y a toujours eu des hommes sur notre territoire, le menhir de Kerbost est là pour en attester. Une voie romaine passant près de l'église Notre-Dame montre que les romains y ont vécu.

Après ce sont les Bretons venus de l'autre côté de la manche qui peuplent notre région en s'assimilant aux Armoricains. Ils s'installent, en ce qui nous concerne, le long de la vallée du Trieux.

Deux communes primitives voient le jour, à l'ouest sur la rive droite : Ploumagoar, et Plouisy à l'est sur la rive gauche du Trieux. Chaque commune mesurait plus de 3000 ha.

Quelques siècles plus tard, au IXe-Xe siècle, ce croisement de chemins est tout indiqué pour que soit construit un édifice de défense autour duquel se regroupent artisans et commerçants, monastère. Ploumagoar cède une petite partie de son territoire, 300ha. Ainsi naquit Guingamp.

Au XIIIe S, un peu en dehors des murs de Guingamp, sur l'autre rive du Trieux une nouvelle agglomération et son église voit le jour, située sur le territoire de Plouisy, Saint Michel qui fut paroisse mère jusqu'au XVIe siècle et devint ensuite église tréviale *.

Le 12 mars 1506, la première pierre de la Chapelle Notre-Dame de Grâce est posée au milieu du village de la Boissière, situé trêve de St Michel, paroisse de Plouisy. Les cordeliers s'y établirent en 1602.

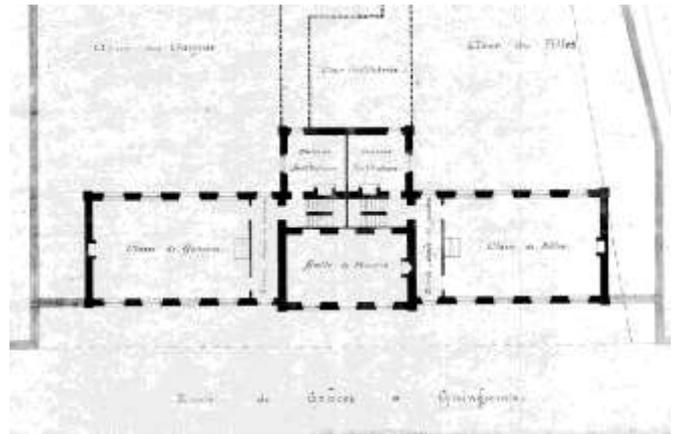
Le territoire de Plouisy était autrefois très étendu, on peut en juger par l'énumération des lieux : Kernabat, Kerisac, la Boissière, Roudourou, Le Château des salles, Saint Sébastien, Saint Michel, Kersalic mais aussi Keravel, Keribot, Kerurrien, Saint Jean Kergrist, Kerbost, la Madeleine, Kereven, Pont Glaz....

* tréviale : qui vient de trêve. Une trêve (trev, treo ou tre, en breton) est, en Bretagne, une succursale de paroisse, subdivision rendue nécessaire par l'éloignement du lieu de culte paroissial. Ce terme religieux a, en toponymie, le sens de quartier.



Au XVIII^e siècle, Le 14 décembre 1789 , la Constituante vote une loi créant les municipalités ou communes désignées comme la plus petite division administrative en France et c'est ainsi qu'était officialisé le mouvement d'autonomie communale révolutionnaire. Le nombre arrondi de 44 000, souvent annoncé pour 1790, renvoie en fait aux paroisses (hormis les paroisses urbaines intra-muros) qui se sont toutes constituées en **municipalités. Le nombre de communes n'a fait que baisser depuis . Au 1^{er} janvier 2020, on recense 34 968 collectivités territoriales relevant de la catégorie des communes** : Cette situation est le résultat d'une histoire où le pouvoir étatique tente par diverses mesures législatives à en réduire le nombre.

Par un arrêté du directoire des Côtes d'Armor, les faubourgs de Saint Michel sont réunis provisoirement à Guingamp. Par arrêté du district de Guingamp en date du 16 février 1784, la partie rurale de Saint Michel prend le nom de Grâce, (puis le nom de Grâces le 31 octobre 1877) devenant ainsi une nouvelle commune. Cette annexion provisoire est confirmée et régularisée par ordonnance du 6 juillet 1825. La chapelle de N-D de Grâces devint église paroissiale **en 1803 et ce fut naturellement que le bourg s'y installa à proximité. Il ne comportait alors qu'une dizaine de feux.** Il faudra attendre 1875 pour que la municipalité de Grâces décide de construire un bâtiment pour une école et une mairie. *



De 1941 à 1943, Le conseil municipal refuse le **projet d'extension de la ville de Guingamp** qui désirait le rattachement des quartiers de Gourland, St Jean, La Madeleine, Runeunou, Pen an Croissant, Locménard.

Dans les années 55-56, une partie de Gourland fut cédée à Guingamp en échange (après bien **des tractations**) de l'adduction d'eau dans le quartier de St Jean et Gourland.

Les limites de Grâces n'ont pas évolué depuis, bien qu'à plusieurs reprises, on ait parlé du Grand_Guingamp sans que cela aboutisse. C'est également à cette période que le bourg de Grâces commence à se moderniser : construction de la Salle des Fêtes en 1956 dans laquelle fonctionnera la cantine scolaire, des lavoirs en 1957.... Chaque maire a posé sa pierre à cette construction mais connaissez-vous ces hommes et cette femme qui furent le premier citoyen de la commune ? Ce sera le thème de notre prochain article.

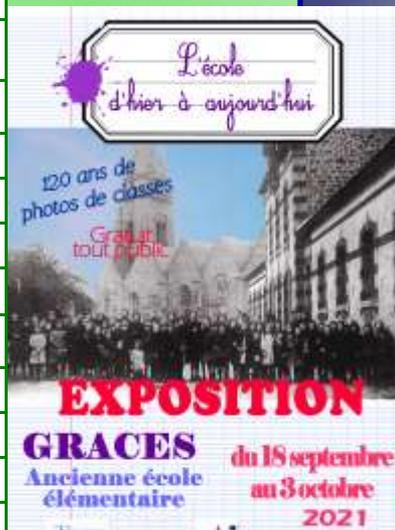
** en septembre, vous pourrez retrouver l'histoire de ce bâtiment lors de l'exposition organisée par l'association Grâces d'Hier et d'Aujourd'hui .sur l'école .*

Ce texte est largement inspiré du travail de Gilbert LE ROUX , Plouisy paroisse primitive.

À VOS AGENDAS

SOUS RESERVE
Des CONDITIONS SANITAIRES

septembre	
4 septembre Guingamp	FORUM des ASSOCIATIONS
9 septembre	Réunion des présidents des assos
11 septembre Mairie 11h	Accueil des bébés, des nouveaux arrivants
11 septembre Kerpaour 14h	Chasse aux déchets
Du 18 septembre au 3 octobre Ancienne école	Exposition: L'école d'hier à Aujourd'hui
17-18 septembre , 21h Eglise Notre-Dame	Spectacle Anamnèse, théâtre d'ombres, de reflets et de musiques
18-19-septembre	Journée du patrimoine (thème l'art du partage)
25 septembre	Inauguration de l'école <i>la fontaine</i>
Octobre	
3 octobre EMC	SALON Vente à Domicile
9 octobre EMC	TWIRLING soirée crêpes
17 octobre EMC	Foire à tout CCAS
23 octobre petit EMC	TENNIS CLUB Pot d'accueil
Novembre	
7 novembre EMC	Bal des Gracieux
11 novembre	Cérémonie Armistice
14 novembre EMC	Repas des anciens
21 novembre EMC	Salon des loisirs créatifs
28 novembre EMC	Marche pour la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
Décembre	
3 décembre	Fête des associations
4-5 décembre	TELETHON
12 décembre EMC	Marché de Noël CCAS
Janvier	
14 janvier	Vœux du Maire





- ARRAI Ilyan, le 08 juillet 2020
- ZEREN Zélie, 20 aout 2020
- CARTERON Emilio, le 22 aout 2020
- GOÏC Alix, le 25 aout 2020
- BOIVIN Molly, le 18 octobre 2020
- JEZEQUEL Maëlan, le 27 octobre 2020
- MAZO VACULUM Ayden, le 12 novembre 2020
- LE JALU Raphaël, le 17 novembre 2020
- MOUANZA MBANDZA Ilio, le 26 novembre 2020
- ROCHARD OLLIVIER Armel, le 03 janvier 2021
- GODARD Maxence, le 29 janvier 2021
- LE VEY Valentin, le 21 février 2021
- ROY Clément, le 1er mars 2021
- MOUDOUER Ismaël, le 19 avril 2021
- LE MIGNOT Emeric, le 7 mai 2021
- LOBRY Myway, le 23 mai 2021
- Keyrih NADHOIME, le 15 juin 2020
- CORRE Elie, le 18 juin 2021



- Annick LANCIEN, née BENECH, le 3 juillet 2020
- Marie-Claire LE MOAL née LE MAGOUAROU, le 13 juillet 2020
- Anne RIVOALLAN, née LE HOUEIROU, le 28 juillet 2020
- Anna BRUNET née RIOU, le 11 aout 2020
- Maurice LANDEL, le 1er septembre 2020
- Denise BREHANT, née CREURER, le 02 septembre 2020
- Yves LE GUEN, le 03 septembre 2020
- Josiane HARNAY, née LE DIGOU, le 08 septembre 2020
- Patrick SIMEON, le 21 septembre 2020
- Julien ROLLAND, le 15 octobre 2020
- Anne GUILLOU, née LE FUR, le 26 octobre 2020
- Jacques ROUZIC, le 16 novembre 2020
- Anna LARMET née RIOU le 25 novembre 2020
- Jean QUELEN, le 02 décembre 2020
- Thérèse GAUTIER née LE HOUEIFF, le 08 décembre 2020
- Jeanine BROCHEN, née PHILLIPPE, le 15 décembre 2020
- Robert QUERE, le 16 décembre 2020
- Geneviève FERRE, née AGUESSE, le 18 d écembre 2020
- Jeanne COLAS, née GESLIN, le 21 décembre 2020
- Félicien LE NY, le 22 décembre 2020
- Etienne WALLERANT, le 26 décembre 2020
- Jeanine LE FAUCHEUR, née LE GUET, le 31 décembre 2020
- Arthur CONNAN, le 14 janvier 2021
- Louis ILLIEN, le 17 janvier 2021
- Lucienne MEVEL née CROM, le 26 janvier 2021
- Jean LE BESCOND, le 26 janvier 2021
- Anne JEGOU, née LE PARC le 31 janvier 2021
- Michel LAVALEIX, le 04 février 2021
- Yolande JULOU, née SIVILLIER, le 08 février 2021
- Monique RENARD née TAISANT, le 17 février 2021
- Jean TOANEN, le 17 février 2021
- Jean LE MAGOAROU, le 23 février 2021
- WITDOECK Lucien, le 24 mars 2021
- Fernande CARTIER née BRIAND, le 30 mars 2021
- Eric BAZIN, le 02 avril 2021
- Monique GOASDOUE, née STADLER, le 18 avril 2021
- Emilienne TOUPIN, née LE ROUX, le 19 avril 2021
- Jean-Charles CLEOPHILE, le 28 avril 2021
- Jeanine THOMAS née CONRAD, le 11 mai 2021
- Magali LEROY, née MESNIL, le 14 mai 2021
- Alice MAYON née GERARDIN, le 29 mai 2021
- Anne LE BRIZAUT née LE VOT, le 05 juin 2021
- Jeanne GAUTIER, née RIOU, le 10 juin 2021
- Emilie MEAL née PRIDOUX, le 13 juin 2021
- Roger MOISAN, le 25 juin 2021
- Sonia LE MERRER, née PICHON, le 27 juin 2021

- Karl ZIEGLER et Fanny HENNAULT,
le 22 aout 2020
- Kevin LE BELLEC et Tiphaine QUEMENER,
le 04 septembre 2020
- Ludivine BRESSON et Sabrina GUELAT,
le 05 septembre 2020
- Fabien ANNAQUIN et Catherine FILLET,
le 03 octobre 2020
- Bruno TILLY et Isabelle LE MEHAUTE,
le 03 avril 2021
- Jérôme MILONNET et Sabrina LE GUYADER,
le 01 mai 2021



7 PACS ont été signés



J. CHAPALAIN



Yais PRIGENT-
BARAZER



J- Michel
LAMAY



Loris Le VERGE



Merci à tous ceux qui ont
participé au concours

Françoise LAMAY



Sylvie CALLAC



Quentin Le VERGE